



AÉROPORT  
DE LA RÉUNION  
ROLAND GARROS

LE VOYAGE COMMENCE ICI

## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE POUR LE REFERENCEMENT D'UN OUTIL D'E-LEARNING SUR LE SITE INTERNET DE LA SA ARRГ

Le présent avis de publicité, a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une entreprise, qui a fait une proposition de référencement sur le site de la SA ARRГ, d'un site de formation en ligne (e-learning) sur l'aérodromphobie.

Si aucun candidat supplémentaire, disposant de la capacité d'exercer une activité similaire, ne se manifeste avant la date limite de réception des manifestations d'intérêt mentionnée ci-dessous, la SA Aéroport de La Réunion Roland Garros contractualisera auprès du porteur de projet.

Si un autre candidat disposant de la capacité d'exercer l'activité se manifeste avant la date limite de réception des manifestations d'intérêt mentionnée ci-dessous pour l'exercice d'une activité analogue, la SA ARRГ organisera une mise en concurrence de cet emplacement.

**Avis Publié le** : 11/09/24

**Durée de mise en ligne de l'avis** : 10 jours (site internet SA ARRГ)

**Date limite de réception des manifestations d'intérêt** : 20/09/24 à 12h00 selon les conditions fixées ci-dessous.

**Objet de l'occupation/activité** :

**LE REFERENCEMENT D'UN SITE INTERNET E-LEARNING SUR L'AERODROMOPHOBIE VIA LE SITE DE LA  
SA ARRГ**

Aucune autre activité ne sera autorisée, sous aucun motif.

**Conditions économiques minimales** : paiement d'une redevance sur la base du nombre de stagiaire inscrit via le site de l'aéroport.

**Durée** : 1 an à titre expérimental

**Contenu des manifestations d'intérêt** :

Le candidat remettra le 20/09/24 à la SA ARRГ, sur support électronique à l'adresse suivante :

[developpement@reunion.aeroport.fr](mailto:developpement@reunion.aeroport.fr)

Le dossier comprenant :

- un courrier de manifestation d'intérêt signé par un représentant légal, faisant état de coordonnées pour contacter le candidat,
- un dossier prouvant de la capacité (qualification et habilitations professionnelles suffisantes) d'exercer l'activité objet du présent appel à manifestation d'intérêt concurrente.
- les pièces accréditant du pouvoir du représentant légal,
- l'extrait kbis du Registre du Commerce et des Sociétés de la société candidate (de moins de 6 mois),

Au défaut de produire les documents demandés, le dossier de candidature ne pourra être retenu.

Les pièces devront être rédigées en Français. Toute pièce d'effet équivalent est admise.